

Le Temps

I. Le Temps. 1911-04-11.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

DANS LA MARNE

(De nos correspondants particuliers)
Epernay, 10 avril.
Le signal de la grève administrative, qui est dans le programme des moins exactes, vient d'être donné du côté de la montagne Blanche.

Reims, 10 avril.
Les vigneron, qui ont déclaré ne pas vouloir manifester leur mécontentement pas en attendant la question des délimitations, se sont réunis dans tout le vignoble et ont commencé vivement les événements de ces jours derniers.

AU JOUR LE JOUR

Le testament interrompu

On sait que le comte de Camondo laisse, par testament, ses admirables collections au musée du Louvre, dont un inventaire sera dressé par le conseil supérieur des dispositions, en ce qui peut du moins intéresser le public.

Mais on a dit, et on a écrit aussi que M. de Camondo institua par testament une fondation considérable, qui permettrait à un comité, dont ferait partie MM. Vincent d'Indy, Pierre Lalo, Ecochecurie, d'encourager sérieusement le jeune compositeur, et dont il résulterait le principal bénéfice à son profit.

M. Isaac de Camondo avait contribué grandement à la prospérité de la Société des Amis de l'Opéra, qui présidait, et dont il résulta le principal bénéfice à son profit.

Fort bien le voilà être admis tant à la présidence des Amis du Louvre qu'au conseil des musées, seulement pour servir la cause des beaux-arts et à ajouter aux collections nationales. Si son projet n'est pas adopté, il n'acceptera ni l'une ni l'autre des deux fonctions, et se retirera de la présidence des Amis du Louvre.

Cependant M. Dujardin-Beaumet, gardien-vigilant de nos intérêts artistiques, désire vivement arranger les choses de manière à ce que le conseil des musées. Au cours d'une récente séance, un de ses membres, M. Titeux, qui est président de section au Conseil d'Etat, fut par ses collègues d'étudier la question et fut connaître, bientôt après, son avis : il suffisait d'un décret pour appeler M. de Camondo à suffire, selon le vœu unanime, au conseil des musées.

M. de Camondo avait averti de son projet ses familles, particulièrement l'éditeur Gabriel Astruc et M. Ecochecurie, musicien distingué, avec lesquels il avait soigneusement réglé les conditions de son legs. Il constituait un capital de deux millions dans la rente servait à découvrir, à protéger de jeunes talents musicaux par la lecture, la copie, l'édition et l'exécution publique d'œuvres inédites. Et c'est dans le comité surveillant cette fondation considérable que figuraient, au premier rang, M. Vincent d'Indy et M. Pierre Lalo.

Mais la question du conseil supérieur des musées avait fait naître un instant le généreux donateur, qui se demandait si les choses d'art et les jeunes artistes n'allaient pas être interrompues comme il le souhaitait, et par suite blâmée. Et tandis qu'il cherchait encore des avis près de conseillers affectueux, la mort le brutalement saisit, la mort qui, elle, n'hésite pas ! — R. A.

LES PASTELLISTES FRANÇAIS

Le Salon annuel des Pastellistes français, que M. Dujardin-Beaumet a inauguré hier, vient de s'ouvrir dans la grande galerie Georges Petit. Je doute qu'il fasse événement.

LES AQUARELLES DE FILLARD ET DE MOSSA

Le Salon annuel des Aquarellistes français, que M. Dujardin-Beaumet a inauguré hier, vient de s'ouvrir dans la grande galerie Georges Petit. Je doute qu'il fasse événement.

LES AQUARELLES DE FILLARD ET DE MOSSA

Le Salon annuel des Aquarellistes français, que M. Dujardin-Beaumet a inauguré hier, vient de s'ouvrir dans la grande galerie Georges Petit. Je doute qu'il fasse événement.

LES AQUARELLES DE FILLARD ET DE MOSSA

Le Salon annuel des Aquarellistes français, que M. Dujardin-Beaumet a inauguré hier, vient de s'ouvrir dans la grande galerie Georges Petit. Je doute qu'il fasse événement.

LES AQUARELLES DE FILLARD ET DE MOSSA

Le Salon annuel des Aquarellistes français, que M. Dujardin-Beaumet a inauguré hier, vient de s'ouvrir dans la grande galerie Georges Petit. Je doute qu'il fasse événement.

LES AQUARELLES DE FILLARD ET DE MOSSA

Le Salon annuel des Aquarellistes français, que M. Dujardin-Beaumet a inauguré hier, vient de s'ouvrir dans la grande galerie Georges Petit. Je doute qu'il fasse événement.

LES AQUARELLES DE FILLARD ET DE MOSSA

Le Salon annuel des Aquarellistes français, que M. Dujardin-Beaumet a inauguré hier, vient de s'ouvrir dans la grande galerie Georges Petit. Je doute qu'il fasse événement.

A la fois si crasse et si ferme, ni le portrait de notre distingué confrère Henry Bérenger, directeur de l'Action, par Lévy-Dhurmer, ni les marines de Montard, d'une lumière si apaisée, si transparente si douce, et si réalisées dans les tons, ni les paysages rapportés par Ulmann de ses voyages en Zélande et en Bretagne, ni les portraits curieux d'Abel Faivre, ni ceux de René Gilbert et de Thévenot, nous apprennent que, en ce qui se rapporte à l'œuvre de l'année, nous avons eu un succès d'indignité.

Vous la trouverez, cette note inédite, dans les travaux ingénieusement raffinés d'un jeune peintre nigé, Gustave-Antoine Mossa, exposé au Salon de la Galerie Georges Petit. Ses études de nature suffiraient à révéler en lui un artiste. Ses personnages d'algériote et de légende s'inspirent de l'antiquité. Dans ces compositions inspirées d'Albert Dürer et de Raphaël, la forme se perd dans le grand relief, Mossa rehausse d'une palette somptueuse des imaginations qui ne sont pas toujours cohérentes, mais qui ont de l'éclat et de la vie.

Cherchez dans les œuvres de l'artiste algérien, dans les compositions inspirées d'Albert Dürer et de Raphaël, la forme se perd dans le grand relief, Mossa rehausse d'une palette somptueuse des imaginations qui ne sont pas toujours cohérentes, mais qui ont de l'éclat et de la vie.

Les familles nombreuses

UN RAPPORT DE M. MIRMAN

M. Mirman, directeur des affaires municipales, a adressé au ministre de l'Intérieur, sur les résultats de l'enquête ordonnée par un arrêté du 14 mai 1910 pour dresser un bilan aussi exact que possible des conditions économiques des familles nombreuses en France.

D'abord qu'entend-on par « famille nombreuse » ? Dans les diverses propositions soumises au Parlement, la famille nombreuse est celle qui a au moins quatre enfants de moins de seize ans.

Le nombre des familles ayant au moins quatre enfants au-dessous de seize ans est, en France, de 908,739, soit dix-sept enfants par famille.

218,458 familles ayant 4 enfants. 39,308 — 5 — 13,515 — 6 — 4,473 — 7 — 1,491 — 8 — 789 — 9 — 10 enfants et plus.

Soit un total de 368,730 familles comprenant 1 million 712,822 enfants.

Recherchant combien de ces familles se trouvent dans les diverses régions de la France, on constate que le nombre moyen pour 1,000 habitants des familles nombreuses est de 6,11. Ce chiffre varie de 4,50 dans le département de la Seine à 10,17, un peu moins de 10 dans le département de la Seine-Inférieure.

Le nombre des familles nombreuses est de 1,078,855 enfants. L'enquête a porté sur une population de 38,887,702 habitants, en France, ce qui donne un chiffre de 28,11 par 1,000 habitants.

Le nombre des familles nombreuses est de 1,078,855 enfants. L'enquête a porté sur une population de 38,887,702 habitants, en France, ce qui donne un chiffre de 28,11 par 1,000 habitants.

Le nombre des familles nombreuses est de 1,078,855 enfants. L'enquête a porté sur une population de 38,887,702 habitants, en France, ce qui donne un chiffre de 28,11 par 1,000 habitants.

Le nombre des familles nombreuses est de 1,078,855 enfants. L'enquête a porté sur une population de 38,887,702 habitants, en France, ce qui donne un chiffre de 28,11 par 1,000 habitants.

Le nombre des familles nombreuses est de 1,078,855 enfants. L'enquête a porté sur une population de 38,887,702 habitants, en France, ce qui donne un chiffre de 28,11 par 1,000 habitants.

Le nombre des familles nombreuses est de 1,078,855 enfants. L'enquête a porté sur une population de 38,887,702 habitants, en France, ce qui donne un chiffre de 28,11 par 1,000 habitants.

Le nombre des familles nombreuses est de 1,078,855 enfants. L'enquête a porté sur une population de 38,887,702 habitants, en France, ce qui donne un chiffre de 28,11 par 1,000 habitants.

Le nombre des familles nombreuses est de 1,078,855 enfants. L'enquête a porté sur une population de 38,887,702 habitants, en France, ce qui donne un chiffre de 28,11 par 1,000 habitants.

Le nombre des familles nombreuses est de 1,078,855 enfants. L'enquête a porté sur une population de 38,887,702 habitants, en France, ce qui donne un chiffre de 28,11 par 1,000 habitants.

Le nombre des familles nombreuses est de 1,078,855 enfants. L'enquête a porté sur une population de 38,887,702 habitants, en France, ce qui donne un chiffre de 28,11 par 1,000 habitants.

Le nombre des familles nombreuses est de 1,078,855 enfants. L'enquête a porté sur une population de 38,887,702 habitants, en France, ce qui donne un chiffre de 28,11 par 1,000 habitants.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 10 avril. — La pression barométrique baisse de nouveau sur le centre et le sud du continent.

Des minima apparus dans le nord de l'Allemagne, sur la Méditerranée occidentale et vers le Maroc.

Les fortes pressions persistent dans le nord-ouest de l'Europe. Le baromètre marque 770 mm. en Islande.

Le vent est assez fort du nord sur la Manche, où la mer est agitée; il est modéré sur l'Océan, faible en Provence.

Des pluies sont tombées sur les Pays-Bas et le sud du continent.

En France, on a recueilli 2 mm. d'eau à Dunkerque, 1 à Nantes et à Biarritz.

La température a baissé légèrement sur nos régions, elle est de 14° à Paris, 13° à Bordeaux, 12° à Marseille, 11° à Alger, 10° à Belfort, 4° à Paris, 5° à Toulouse, 1° à Clermont, 7° au puy de Dôme, 0° au mont Aiguillon, 11° au puy de Midi.

Les fortes pressions sont probables avec température un peu basse.

A Paris, hier, la température moyenne (49) a été inférieure de 0,2° à la normale.

A la tour Eiffel, température maximum 59,6, minimum 29,0.

Observatoire municipal (région parisienne)

Le ciel est demeuré couvert, avec quelques nuages de faibles averses sont tombées à diverses reprises pendant la soirée d'hier et ce matin.

Le vent a soufflé du nord-est, avec une vitesse voisine de 9 m. par seconde.

La température varie peu, les maxima d'hier sont de 14° et les minima sont de 7°.

La pression barométrique, en baisse modérée, accuse à midi 770 mm.

Dimanche 9 avril Lundi 10 avril

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

770 770 770 770 770 770 770 770 770 770

Le malheureux était marié et père de quatre enfants.

Sur la voie ferrée hier, à Aubagne, près de Marseille, un jeune homme se jetait sous les roues du train express. Un billet trouvé dans ses poches portait le nom de M. Barthelemy, âgé de 25 ans, 6, à Paris, chez qui je suis. — Marcel Charlemagne. — Interrogé au sujet de ce suicide, M. Barthelemy a dit : « Ce jeune homme, âgé de seize ans, a voulu se tuer parce qu'il était amoureux d'une jeune fille qui ne lui avait pas répondu. Il est parti à la fin du mois dernier, en me dérobant une somme de 1,100 francs. Je déposai une plainte. Le malheureux a dû se tuer parce qu'il n'avait plus d'argent. »

Soixante noces d'Or. — Une fête originale a eu lieu hier à Reims. Soixante couples de l'arrondissement ayant plus de cinquante années de mariage ont célébré ensemble leurs noces d'Or. Après avoir assisté à l'office à la cathédrale, où le cardinal Luçon a prononcé une allocution de circonstance, les mariés se sont rendus à la messe à la paroisse de Reims, musique en tête, et se sont rendus à l'hôtel de ville où une réception était organisée en leur honneur. Le docteur Langlet, maire de Reims, les a reçus et leur a souhaité de longues années de mariage. Puis les soixante Philémon et Baucis s'en furent au lycée municipal où une m-dalle commémorative de la cérémonie fut remise à chacun d'eux.

Chauffeurs mécontents. — Une automobile occupée par cinq personnes, deux hommes et trois femmes, a été arrêtée par la police à la gare d'Orléans. Le chauffeur, un nommé X..., a été arrêté et conduit au poste. On a trouvé dans l'automobile une somme de 100 francs et un portefeuille contenant des papiers importants. Le chauffeur a déclaré qu'il avait été obligé de quitter l'automobile à la gare d'Orléans parce qu'il avait été arrêté par la police.

Drame conjugal. — On nous télégraphie de Saint-Raphaël : Mme Alibrandi, épouse de M. Paul Alibrandi, entrepreneur de peinture bien connu par ses travaux de décoration dans les villas de la région, soupçonnait son mari de la tromper avec une ancienne femme de compagnie à leur service. Elle avait surpris l'adresse de l'habitation où cette femme recevait M. Alibrandi. L'épouse exaspérée se rendit chez le commissaire de police et lui demanda de venir chez elle à la gare de Saint-Raphaël. Elle y arriva à six heures du soir, le commissaire de police répondit que la loi interdisait à la femme de se rendre chez elle, s'arma d'un revolver, puis accompagnée de trois voisins qui elle avait pris de lui, vint chez elle pour l'habitation où elle se trouvait. La porte ouverte elle tira sur son mari plusieurs balles de revolver dont une seule l'a atteint. La mort l'a frappé sur le coup.

Mme Alibrandi, qui est désespérée de son acte, a été arrêtée.

INFORMATIONS DIVERSES

Le conseil des musées nationaux vient d'adopter, pour la collection de la Gare d'Orléans, un projet de répartition des œuvres. Le conseil a décidé que les œuvres de la collection seront réparties entre les musées de la région parisienne, de manière à assurer à chaque musée une collection complète et intéressante.

Le Comité de littérature spirituelle a décerné le prix Fondé par Mme Vireux à M. André Lafon, auteur de la Maison pauvre. Trois autres prix ont été décernés à M. Noël Nouet, M. Maurice Blandin et Mlle Louise Vignon.

NECROLOGIE

Le général de division Voussier est décédé hier à Saint-Servan, où il habitait; il était dans sa quatre-vingtième année; entré à l'École polytechnique, et après être passé par l'École d'Etat-major, avait d'abord servi en Algérie. Il était commandant de l'École de Médecine à la fin de sa carrière.

Le capitaine de vaisseau de la guerre de 1870 et 1871 fut promu chef d'escadron le 18 septembre. Attaché à l'état-major du général Ducrot pendant le siège de Metz, il fut promu lieutenant-colonel en 1882. Il était capitaine au début de la guerre de 1870 et 1871. Il fut promu chef d'escadron le 18 septembre.

Le capitaine de vaisseau de la guerre de 1870 et 1871 fut promu chef d'escadron le 18 septembre. Attaché à l'état-major du général Ducrot pendant le siège de Metz, il fut promu lieutenant-colonel en 1882. Il était capitaine au début de la guerre de 1870 et 1871.

Le capitaine de vaisseau de la guerre de 1870 et 1871 fut promu chef d'escadron le 18 septembre. Attaché à l'état-major du général Ducrot pendant le siège de Metz, il fut promu lieutenant-colonel en 1882. Il était capitaine au début de la guerre de 1870 et 1871.

Le capitaine de vaisseau de la guerre de 1870 et 1871 fut promu chef d'escadron le 18 septembre. Attaché à l'état-major du général Ducrot pendant le siège de Metz, il fut promu lieutenant-colonel en 1882. Il était capitaine au début de la guerre de 1870 et 1871.

Le capitaine de vaisseau de la guerre de 1870 et 1871 fut promu chef d'escadron le 18 septembre. Attaché à l'état-major du général Ducrot pendant le siège de Metz, il fut promu lieutenant-colonel en 1882. Il était capitaine au début de la guerre de 1870 et 1871.

Le capitaine de vaisseau de la guerre de 1870 et 1871 fut promu chef d'escadron le 18 septembre. Attaché à l'état-major du général Ducrot pendant le siège de Metz, il fut promu lieutenant-colonel en 1882. Il était capitaine au début de la guerre de 1870 et 1871.

Le capitaine de vaisseau de la guerre de 1870 et 1871 fut promu chef d'escadron le 18 septembre. Attaché à l'état-major du général Ducrot pendant le siège de Metz, il fut promu lieutenant-colonel en 1882. Il était capitaine au début de la guerre de 1870 et 1871.

Le capitaine de vaisseau de la guerre de 1870 et 1871 fut promu chef d'escadron le 18 septembre. Attaché à l'état-major du général Ducrot pendant le siège de Metz, il fut promu lieutenant-colonel en 1882. Il était capitaine au début de la guerre de 1870 et 1871.

Le capitaine de vaisseau de la guerre de 1870 et 1871 fut promu chef d'escadron le 18 septembre. Attaché à l'état-major du général Ducrot pendant le siège de Metz, il fut promu lieutenant-colonel en 1882. Il était capitaine au début de la guerre de 1870 et 1871.

Le capitaine de vaisseau de la guerre de 1870 et 1871 fut promu chef d'escadron le 18 septembre. Attaché à l'état-major du général Ducrot pendant le siège de Metz, il fut promu lieutenant-colonel en 1882. Il était capitaine au début de la guerre de 1870 et 1871.

qui donneront, sous la direction de M. André Messager, la Société des concerts du Conservatoire, les jeudi et vendredi saints, à huit heures et demie du soir.

Symphonie en si mineur (César Franck). — Ave Verum (C. Saint-Saëns). — Tu es Petrus (Mendelssohn). — Concerto pour violon (Beethoven), par M. Kreisler. — Prélude et scherzo en sol mineur (Mozart), par M. Kreisler. — La Sultane (E. Chabrier). Solo : Mlle Marcelle Demougeot.

Aux Concerts-Colonne vendredi saint, à neuf heures précises du soir, au Châtelet, 24^e et dernier concert, avec le concours de Mme Lili Lehmann (R. Wagner). — La Sultane (E. Chabrier). Solo : Mlle Marcelle Demougeot.

Les Chanteurs de Saint-Gervais, sous la direction de leur chef, M. L. Saint-Regier, chanteur, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

Le Théâtre-Lyrique de la Gaité, Mme Lucienne Bréval, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

Le Théâtre-Lyrique de la Gaité, Mme Lucienne Bréval, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

Le Théâtre-Lyrique de la Gaité, Mme Lucienne Bréval, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

Le Théâtre-Lyrique de la Gaité, Mme Lucienne Bréval, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

Le Théâtre-Lyrique de la Gaité, Mme Lucienne Bréval, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

Le Théâtre-Lyrique de la Gaité, Mme Lucienne Bréval, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

Le Théâtre-Lyrique de la Gaité, Mme Lucienne Bréval, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

Le Théâtre-Lyrique de la Gaité, Mme Lucienne Bréval, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

Le Théâtre-Lyrique de la Gaité, Mme Lucienne Bréval, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

Le Théâtre-Lyrique de la Gaité, Mme Lucienne Bréval, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

Le Théâtre-Lyrique de la Gaité, Mme Lucienne Bréval, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

Le Théâtre-Lyrique de la Gaité, Mme Lucienne Bréval, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

Le Théâtre-Lyrique de la Gaité, Mme Lucienne Bréval, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

Le Théâtre-Lyrique de la Gaité, Mme Lucienne Bréval, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

Le Théâtre-Lyrique de la Gaité, Mme Lucienne Bréval, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

Le Théâtre-Lyrique de la Gaité, Mme Lucienne Bréval, ont donné vendredi saint, à huit heures et demie du soir, un concert à la cathédrale de Saint-Gervais.

FOOTBALL RUGBY

Bordeaux champion de France. — Le match final du championnat de France de football rugby, qui a eu lieu dimanche 4 avril, à Bordeaux, a été gagné par le Stade bordelais, champion de la Côte d'Argent, battant par 10 points 6 (essais et but) à zéro le Sporting-Club toulousain de France, champion de Paris.

Le Stade bordelais a remporté le championnat de France de football rugby, en battant le Sporting-Club toulousain de France, champion de Paris, par 10 points à zéro.

Le Stade bordelais a remporté le championnat de France de football rugby, en battant le Sporting-Club toulousain de France, champion de Paris, par 10 points à zéro.

Le Stade bordelais a remporté le championnat de France de football rugby, en battant le Sporting-Club toulousain de France, champion de Paris, par 10 points à zéro.

Le Stade bordelais a remporté le championnat de France de football rugby, en battant le Sporting-Club toulousain de France, champion de Paris, par 10 points à zéro.

Le Stade bordelais a remporté le championnat de France de football rugby, en battant le Sporting-Club toulousain de France, champion de Paris, par 10 points à zéro.

Le Stade bordelais a remporté le championnat de France de football rugby, en battant le Sporting-Club toulousain de France, champion de Paris, par 10 points à zéro.

Le Stade bordelais a remporté le championnat de France de football rugby, en battant le Sporting-Club toulousain de France, champion de Paris, par 10 points à zéro.

Le Stade bordelais a remporté le championnat de France de football rugby, en battant le Sporting-Club toulousain de France, champion de Paris, par 10 points à zéro.

Le Stade bordelais a remporté le championnat de France de football rugby, en battant le Sporting-Club toulousain de France, champion de Paris, par 10 points à zéro.

Le Stade bordelais a remporté le championnat de France de football rugby, en battant le Sporting-Club toulousain de France, champion de Paris, par 10 points à zéro.

Le Stade bordelais a remporté le championnat de France de football rugby, en battant le Sporting-Club toulousain de France, champion